## Rouler en Vélorail

Pour relier, par le train, Sézanne à Paris, on ouvrit en 1885 le tronçon allant de La Ferté-Gaucher à Meilleray.

Utilisée pour le transport des passagers mais aussi des denrées agricoles vers la capitale, cette voie ferrée vit son activité décroitre dans les années cinquante, et cesser définitivement en 1972.

Au début des années 2000, le Département acheta l'emprise de la voie, qui, reconquise par la végétation, constituait une coulée verte de plus de 10 km le long du Grand-Morin.

Depuis 2007, le vélorail du Val du Haut Morin, le premier à avoir vu le jour en Ile de France, permet de rouler sur l'ancienne voie ferrée à partir de la petite gare de Lescherolles, où l'on se rend, depuis la Ferté-Gaucher, par un petit train touristique.









**Accès :** La Ferté-Gaucher à 20 km à l'est de Coulommiers, par la D934.

Informations pratiques: comerces, parking, supermarché.

## Charte du randonneur

- Ne vous écartez pas des chemins balisés.
- En cas de doute sur le cheminement, le balisage est prioritaire sur le descriptif.
- Respectez la nature et la propriété privée.
- N'abandonnez pas de détritus.
- Evitez de fréquenter les itinéraires en période de chasse (renseignez-vous auprès des mairies ou de la fédération des chasseurs de Seine-et-Marne).
- Refermez barrières et clôtures après votre passage.
- Lorsque cela est possible, retirez tout obstacle sur votre chemin.













4 chemin de Villecran, 77160 PROVINS **Tél.: 01 64 60 26 26 -www.provins.net** 



en Provinois, Bassée-Montois et Morin

## Le circuit de Cormeaux

A partir de la Ferté-Gaucher, remontez le cours du Grand-Morin en parcourant ses coteaux. Cormeaux demeure un haut lieu de pêche sur la rivière, grâce à ses limpides et rapides abritant de nombreux poissons comme la truite fario.





entre Bassée, Montois et Morin

## Le circuit des Cormeaux

- 1 Partir le long du supermarché, franchir le Grand-Morin à droite, prendre la D934 à droite sur 30 m, la rue à gauche et la coulée verte à gauche. Traverser la D934 et la longer à droite.
- 2 Emprunter la rue de la Maison-Dieu à gauche, franchir à gauche le ru de Saint-Mars, suivre la route à droite et couper la D934. Continuer par la route qui se prolonge en chemin. Il s'élève sur le coteau. En haut, prendre le chemin à droite sur 250 m, le chemin à gauche et après avoir croisé un chemin, la route à gauche.
- 3 S'engager sur le chemin à droite. Il longe un bois, vire à droite puis deux fois à gauche et arrive à la croix du Hariot. Dévaler le chemin à gauche et descendre dans Lescherolles par la rue qui vire à droite. Au carrefour, prendre la rue à gauche sur 50 m. Variante (circuit de 14 km): traverser tout droit le village par la D60, couper la D934, continuer en face et suivre la route à droite avant de retrouver la coulée verte.
- 4 Suivre la rue Courtes-Soupes à droite, la rue à droite et garder la même direction. Couper la D60, continuer par le chemin en face puis par le chemin à droite. Dévaler le chemin empierré à gauche, franchir le ru de Drouilly et remonter à Moutils. Prendre la rue des Vignoques à gauche, longer la D934 à gauche, descendre par la rue à droite puis par le chemin. Dans le bois, emprunter le chemin à droite. Il conduit à Cormeaux.
- **5** Prendre la route à gauche. Elle franchit le Grand-Morin puis la coulée verte et grimpe à Montvinot.
- **6** S'engager à gauche sur le chemin qui part entre deux haies, puis suivre le chemin à droite. Il traverse le bois. Après la sortie, descendre par le chemin à gauche en sous-bois et passer Trotignon. Emprunter la coulée verte à droite.
- 7 Après la barrière, dévaler le talus et partir à droite. Prendre la rue à gauche, la rue à droite et franchir le Grand-Morin. Suivre la rue André-Lefèvre à gauche, la rue de Paris à gauche et la rue des Promenades à droite pour regagner le parking.





Le balisage de l'itinéraire que vous empruntez est réalisé et entretenu par les 250 baliseurs du comité départemental de la Randonnée pédestre de Seine-et-Marne (Codérando 77). Il fait partie des 4 500 km de chemins de promenade et de randonnée existant sur le département.

Si vous constatez des anomalies lors de vos randonnées (erreurs ou manques de balisage, mauvais entretien, dépôts sauvages, ...), veuillez en aviser le Codérando 77

en vous connectant à l'adresse : http://sentinelles.sportsdenature.fr/ et en sélectionnant l'activité "randonnée"